

CONSIGNES DE TRI

valables sur le Pilat Rhodanien à compter du 1^{er} janvier 2023

Désormais
TOUS
les **EMBALLAGES**
se **TRIENT**

LES EMBALLAGES PLASTIQUES ET MÉTALLIQUES

Bouteilles
et flacons
en plastique



Emballages
métalliques



Briques
alimentaires



LES PETITS NOUVEAUX !

+

Pots et
barquettes
en plastique



+

Sacs, sachets
et films
en plastique



+

Boîtes et tubes
en plastique



LES PAPIERS, JOURNAUX,

Journaux,
magazines et
prospectus

BIEN PLIÉS !



Petits
emballages
en carton



Courriers,
cahiers et
enveloppes



ET EMBALLAGES CARTONNÉS...

LES VERRES

BIEN VIDÉS !

Bouteilles et flacons



Bocaux et pots
en verre



Une question, un doute ?

Retrouvez toutes les consignes de tri sur le site de notre partenaire CITEO :

<https://www.triercestdonner.fr/guide-du-tri> ou télécharger l'application <https://citeo.guidedutri.fr/>

ou contacter notre service Environnement au 04 74 87 94 10

www.pilatrhodanien.fr

CITEO



LE COMPOSTAGE

Déchets de cuisine

JE METS
dans mon composteur

- Épluchures de fruits et légumes (y compris agrumes)
- Restes de fruits pourris ou cuits,
- Marc de café et filtres,
- Sachets de thé, infusions,
- Restes de repas (aliments abîmés, pain rassis),
- Coquilles d'œufs et de fruits de mer écrasés.

EN PETITE QUANTITÉ

- Produits des animaux (viande, poisson, produits laitiers périmés)
- Huile de friture (si compost bien aéré).

JE NE METS PAS
dans mon composteur

- Cartonnettes, emballages plastiques
- Boîtes d'œufs en polystyrène
- Étiquettes des fruits...

Déchets du jardin

- Feuilles mortes, Taille de haies
- Déchets de potager (fanés de légumes, fruits et légumes abîmés),
- Mauvaises herbes (non grainées),
- Branchages de petites tailles
- Paille foin, écorces, vieille terre.



- Gazon,
- Pomme de terre flétrie.

- Végétaux contenant des substances toxiques ou à décomposition difficile (thuya, résineux),
- Plantes traitées chimiquement,
- Grosses tailles ou branches non broyées.

Déchets ménagers

- Écorces d'arbres (broyées),
- Vieille terre,
- Serviettes et mouchoirs en papier,
- Essuie-tout,
- Sciures et copeaux (non traités).

- Cendres de bois
- Litière minérale ou bio-dégradable,
- Excréments d'animaux.

- Matières fécales humaines (couches...),
- Cartons imprimés, tissus,
- Imprimés couleurs, papiers glacés,
- Sacs et poussières d'aspirateur,
- Mégots de cigarettes, cendres de charbon, barbecue.

LA DÉCHÈTERIE

- Déchets Dangereux des Ménages : acides, bases, solvants, peintures, phytosanitaires, piles, aérosols, tubes néon, lampes mercure et sodium, radiographies, filtres à huile, bidons d'huile de vidange vides.
- Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques
- Déchets verts
- Mobilier : tables, chaises, fauteuils, matelas, literie, meubles, salon de jardin...
- Pneus des véhicules légers et des motos des particuliers (apport limité à 4 pneus par usager)
- Cartons
- Ferrailles
- Gravats
- Encombrants
- Piles
- Batteries (Véhicule Léger)
- Huiles de vidange, friture
- ...



Cartons



Encombrants



Gravats



Ferraille



Végétaux

QUE RESTE-T-IL POUR VOTRE

POUBELLE GRISE ?



- Ampoule à filaments et halogène
- Brosse à dents
- Brosse ou peigne à cheveux



- Éponge ménagère
- Gant à usager unique ou ménager
- Lingette nettoyante
- Litière d'animaux
- Masque



- Petit matériel bureautique : scotch, trombones...
- Petits objets en plastique : cintre, jouet...
- Rasoir jetable
- Sac aspirateur
- Vaisselle cassée



- Coton d'hygiène
- Serviette hygiénique ou tampon
- Coton-tige
- Couche, lingettes
- ...

